

GIMEAUX



JANVIER 2024 / n°28

À LA



www.ville-gimeaux.com



Une année à Gimeaux

julien gatt
paysagiste

*Conception et création de vos extérieurs
Contrat d'entretien*

13 Avenue du 11 Novembre - 63200 GIMEAUX
06 16 67 13 53 - julien.gatt@wanadoo.fr

DEBORD PASCAL
AGRICULTEUR / VITICULTEUR

21, avenue du 11 Novembre
63200 GIMEAUX

04 73 63 51 33
06 86 68 04 96
pascal.debord@wanadoo.fr

CAP
ADHÉSIF

► PROTECTION ► COVERING
► DECORATION ► SOLAIRE

Thierry Loison
capadhesif@gmail.com
07 70 27 73 24

Lucie ra
DESIGN

Loison Lucie
Designer Graphique

luciradesign@gmail.com
06 74 60 52 77

L'empreinte végétale

Sabine Euvrard

Formatrice & accompagnatrice
éco-responsable

Maître Composteur

lempreintevegetale.fr
contact@lempreintevegetale.fr - 06.99.11.20.61

Paulette DEBORD
Épicerie - Bar

Place du 8 Mai • Tél. 04 73 66 49 26

NUMÉROS UTILES

En cas d'urgence	112
Gendarmerie – Police	17
Pompiers	18
SAMU	15
Centre Hospitalier de Riom	04 73 67 80 00
C.H.R.U Clermont-Ferrand	04 73 75 07 50
Gaz	08 10 43 30 63
Électricité	08 10 33 30 63



HORAIRES D'OUVERTURE POUR LE SECRÉTARIAT DE MAIRIE ET L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Le secrétariat de mairie est ouvert les lundis et les vendredis de 16 H 00 à 18 H 45 et les mercredis de 10 H 00 à 12 H 00.

Il est possible de contacter par téléphone le secrétariat les lundis après-midi, les mercredis, les jeudis et les vendredis toute la journée. Le maire et/ou les adjoints vous accueillent tous les vendredis de 16 H 00 à 19 H 00.

Téléphone : 04 73 63 30 37

Courriel : mairie.gimeaux@wanadoo.fr

Site : <https://www.ville-gimeaux.com/>



L'agence postale est ouverte au public les lundis et vendredis de 16h00 à 18h45 ainsi que les mercredis de 10h00 à 12h00.

FRUITS ET LEGUMES

ROUSSEAU CATHERINE
Maraîchère

1 avenue de la liberation
63200 GIMEAUX

04.73.63.56.49

Center Bois

CENTER BOIS
Lieu-Dit Les Sailloux
63200 GIMEAUX
M. Joseph Taborda

Tél 04.73.63.36.70
Fax : 04.73.63.37.64
administration@centerbois.fr

“... LA VIE D'UN VILLAGE, CE SONT DES ENGAGEMENTS MULTIPLES...”



Pour faire vivre la démocratie et la République, 512 000 élus locaux agissent, chaque jour, au plus proche de tous les concitoyens, vivant sur le sol français. Cet engagement est aujourd'hui mis à mal : violences et incivilités, marges de manœuvre financière réduites, injonctions contradictoires de l'administration. 12 648 élus municipaux ont « claqué » la porte de la mairie, entre mars 2020 et novembre 2023 ! Cette tendance ne semble pas s'essouffler en ce début d'année 2024. A Gimeaux, malgré un engagement mis, de temps à autres, à rude épreuve, nous avons la chance de pouvoir, encore, compter, sur une équipe municipale au complet. 2023 a été consacrée à la préparation prudente, des opérations que l'équipe s'était engagée à réaliser : rénovation de l'éclairage public, production photovoltaïque, réhabilitation de la salle des fêtes et de la mairie, aménagement de l'entrée sud de la commune, mise en construction de nouveaux terrains... Précisées techniquement et administrativement, soutenues financièrement, certaines opérations doivent se concrétiser et être lancées en 2024. Mais l'engagement municipal va bien au-delà de la mise en œuvre d'actions structurantes pour le développement d'une commune. Oui, cet engagement est une « présence » de chaque jour aux côtés des administrés et de tous ceux qui font la vie du village.

J'ai la chance de compter sur une équipe où élus comme agents savent encore s'engager pour autrui et pour l'intérêt général. Je l'apprécie !

J'apprécie aussi quand des parents d'élèves, une équipe éducative et des habitants se mobilisent pour éviter la fermeture d'une classe de l'école communale. J'apprécie encore que des élus et des bénévoles permettent de renouer avec la tradition de rassembler les aînés pour un repas. J'apprécie toujours l'action des bénévoles associatifs pour animer le village ou pour permettre à nos enfants de partir en voyage scolaire. J'apprécie enfin le dévouement de nos sapeurs-pompiers volontaires pour porter secours dès que cela est nécessaire. La vie d'un village, ce sont des engagements multiples.

Face au manque de respect, d'implication et de participation de certains, ne cédon pas au découragement. Continuons à nous engager pourvu que tous sachent saisir les occasions « offertes » de se réunir, de débattre, de parler, de s'écouter et de se retrouver.

Se rassembler et vivre ensemble, voilà un sens commun à l'engagement que 2024 doit nous permettre de conjuguer au présent et au futur pour l'avenir de nos communes.

Pour 2024, placée sous le signe de l'esprit olympique, en mon nom personnel, au nom de l'ensemble des conseillers municipaux, je vous souhaite une belle année.

Sébastien Guillot, Maire

SOMMAIRE

ACTUALITÉ MUNICIPALE.....	P. 4
TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT	P. 9
L'ACTION SOCIALE.....	P. 10
VIE SCOLAIRE	P. 12
VIE ASSOCIATIVE.....	P. 15
VIE PAROISSIALE	P. 20
À VOTRE SERVICE	P. 21
INFOS PRATIQUES	P. 22
INTERCOMMUNALITÉ	P. 24
ÉTAT CIVIL	P. 27

GIMEAUX à la Une
Janvier 2024 - N° 28

Directeur de publication :
Sébastien GUILLOT, Maire

Comité de rédaction :
Lisa Plane, Commission communication
et information.

Photos :
Conseil municipal, communauté de communes
Combrailles, Sioule et Morge, associations,
Jodie Way

Mise en page :
MR graphique - Graphiste freelance
06 06 43 97 06

Impression :
L'Imprimeur - 63200 Mozac - Imprim'vert
Tirage à 220 ex.

EN UN CLIC !

Retrouvez l'actualité
de votre commune sur :

www.ville-gimeaux.com

 **Mairie de Gimeaux**
ou suivez le lien :
[https://www.facebook.com/
Mairie-de-Gimeaux-
103193144806012](https://www.facebook.com/Mairie-de-Gimeaux-103193144806012)





LA SALLE DES FÊTES ET LA MAIRIE, EN TRAVAUX POUR DEVENIR « LA MAISON COMMUNE »



Depuis plusieurs années, l'équipe municipale, assistée d'un cabinet d'architectes, étudie la faisabilité technique, fonctionnelle et financière de regrouper au sein d'un même établissement, avec les locaux communs et une jonction entre les bâtiments existants, la salle des fêtes et la mairie. Les travaux devraient (enfin !) débiter au cours du 1^{er} trimestre. Initialement envisagé en milieu d'année 2023, le chantier a pris quelques mois de retard, par prudence des élus (les subventions n'étaient pas toutes assurées) et par l'absence d'entreprises du bâtiment intéressées par l'opération. Le permis de construire a été accordé le 19 juillet 2023.

S'adapter à un chantier de plus d'un an !

Après 4 mois de procédures et de négociations pour retenir les entreprises, le conseil municipal devrait retenir en février une dizaine de sociétés et/ou artisans locaux pour exécuter les travaux. Ces entreprises se croiseront, se succéderont et devront travailler ensemble sur le chantier. Ce dernier se déroulera en trois phases :

- la première consistera à la réhabilitation complète de la salle des fêtes et à la construction d'une extension en façade est
- la seconde permettra la redéfinition des espaces (accueil du public, bureaux, salles de réunions...) de la mairie et de l'agence postale, sur deux niveaux
- la troisième étant la jonction entre bâtiments

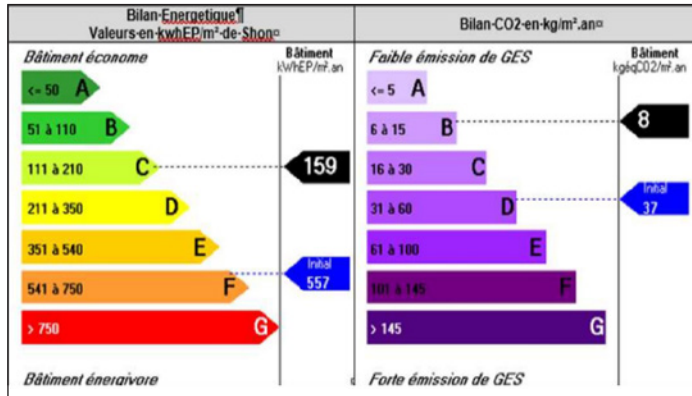
La difficulté de ce chantier est son déroulement en « site occupé » ; durant 12 ou 14 mois, la mairie et l'agence postale resteront ouvertes (des modifications d'horaires seront peut-être nécessaires). Par contre, la salle des fêtes sera fermée

pour la durée des travaux ; en effet, lors de la seconde phase de l'opération, le secrétariat de mairie et l'agence postale seront implantés dans l'espace polyvalent créé en lieu et place de la salle des fêtes. L'ensemble des utilisateurs habituels a été informé de cette indisponibilité pour les manifestations associatives, les animations scolaires ou périscolaires et pour les activités sportives du CLIC.

Le nouvel équipement devrait être livré, dans son ensemble, en milieu d'année 2025.



La rénovation énergétique, au cœur du projet



Salle des fêtes et mairie n'ont jamais fait l'objet de travaux d'amélioration énergétique depuis leur construction. Le niveau d'isolation global du bâti est très faible. L'état général est vétuste. Actuellement, le site utilise, comme principale source d'énergie, l'électricité et ponctuellement le gaz (chauffe-eau produisant l'eau chaude sanitaire pour la salle des fêtes). Le chauffage est assuré par : des convecteurs électriques pour la majorité des locaux chauffés, des aérothermes électriques dans la salle des fêtes, une pompe à chaleur air/air pour l'accueil de la mairie, avec unité murale.

Le bouquet de travaux, projeté, correspond à :

- la mise en place d'une isolation thermique par l'extérieur de 120 mm sur l'enveloppe de la salle des fêtes
- le renforcement de l'isolation des planchers de la salle des fêtes
- le remplacement des menuiseries existantes par des châssis aluminium équipés de double vitrage

- la mise en place d'une ventilation double flux dans la salle des fêtes, constituée d'une centrale double flux à récupération d'énergie raccordée à des diffuseurs et des grilles de reprise
- l'installation d'une ventilation simple flux dans la mairie, constituée d'un extracteur raccordé à des bouches autorégulées et des entrées d'air neuf en imposte des menuiseries de façade
- la pose de luminaires LED commandés par détecteurs de présence avec bouton poussoir de dérogation
- le remplacement de tous les systèmes de chauffage existants par :
 - une pompe à chaleur réversible (chauffage et rafraîchissement) avec unités intérieures murales ou plafonniers,
 - des radiateurs électriques dans les sanitaires.

Une étude énergétique a été confiée à un cabinet d'étude spécialisé et a confirmé que l'ensemble de ces travaux va considérablement améliorer la performance énergétique globale des locaux en divisant par 3,5 les consommations.

La pose d'une centrale photovoltaïque en toiture avait été actée par les élus dans le cadre de l'opération départementale Solaire Dôme. Le système de chauffage choisi dans le cadre des travaux étant des pompes à chaleurs, il a été convenu de réutiliser localement l'électricité produite pour les besoins de la Maison Commune. Cette centrale photovoltaïque, dite en autoconsommation, sera installée pendant les travaux ; elle permettra de couvrir une grande partie des besoins en électricité, limitant ainsi la facture énergétique. Le coût de cette installation est de 14 450 € HT.

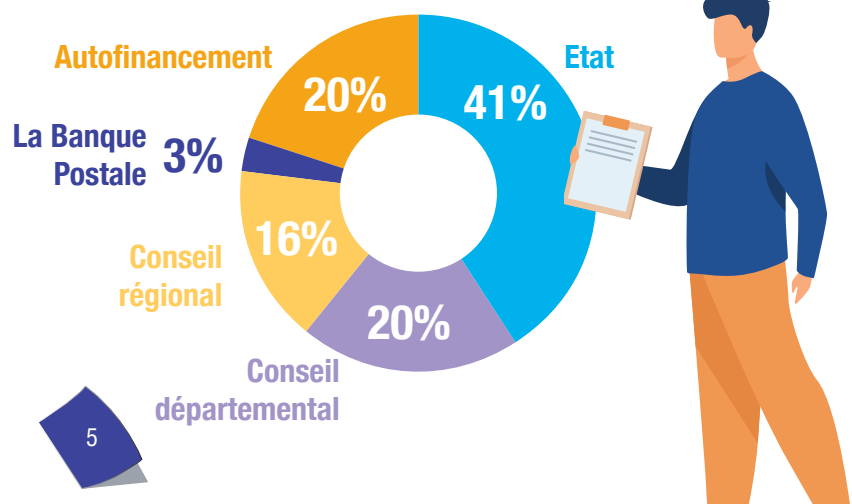
Le montant des travaux (hors centrale photovoltaïque) lié à l'amélioration de la performance énergétique du bâtiment est estimé à 203 000 € HT soit 35% du montant total des travaux.

Un soutien financier bienvenu

L'année 2023 aura permis à l'équipe municipale de présenter le projet aux partenaires financiers. Soutenu à près de 80% du montant total des travaux (c'est le maximum autorisé), on peut affirmer que les partenaires habituels des communes (Etat, Région, Département...) ont confirmé l'utilité d'un tel projet pour

un village comme Gimeaux. Notons que chaque partenaire a bonifié son intervention parce que la commune a l'ambition d'agir pour la rénovation énergétique de cet équipement. 150 000 € sur un total de 420 000 € d'aides publiques sont destinés à accompagner la commune dans sa quête d'amélioration de la performance énergétique d'un bâtiment réhabilité.

Partenaires	Montant de la subvention
ETAT	261 560 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL	130 450 €
CONSEIL REGIONAL	100 000 €
LA BANQUE POSTALE	17 750 €
AUTOFINANCEMENT	127 390 €





UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE, EN TOITURE DE L'ÉGLISE

En 2021, la municipalité a décidé d'installer deux centrales photovoltaïques sur les toitures de l'église et la salle des fêtes, dans le cadre de l'opération Solaire Dôme, portée par la communauté de communes et le Département. Après plus d'une année de calage administratif et financier avec les services de l'Etat concernés, les travaux sont lancés sur la toiture de près de 28 bâtiments communaux et intercommunaux sur le territoire de la communauté de communes.

La production d'énergie est « presque » lancée !



L'entreprise « Tauveron » a effectué la pose de la centrale (9 kWc) sur la toiture de l'église, en fin d'année 2023. La mise en service du système de production d'électricité doit intervenir en début d'année.

D'un montant d'environ 20 000 € TTC, cette opération a été subventionnée par le Conseil Départemental à

hauteur de 5 000 € TTC. La commune a financé sur ses fonds propres le reste à charge. L'électricité produite sera injectée directement dans le réseau ENEDIS. Le tarif d'achat de l'électricité par EDF est de 0,2035 € kWh (tarif garanti 20 ans) soit une redevance annuelle d'environ 1 900 € versée à la commune. Le retour sur investissement est de moins de 7 ans, pour une installation qui produira toujours dans 30 ans.

Pour la seconde centrale, à poser sur la toiture de la salle des fêtes, les travaux se réaliseront conjointement au chantier d'aménagement et de réhabilitation entrepris sur ce bâtiment. Si le coût d'installation ne devrait pas changer (20 000 € tous travaux), il a été décidé de produire de l'électricité avec une utilisation locale et directe pour le fonctionnement de la nouvelle « Maison Commune » ; c'est le principe de l'autoconsommation. Le mode de chauffage choisi pour les futurs locaux étant celui de la pompe à chaleur alimentée électriquement, il a semblé opportun d'autoconsommer une partie de l'électricité produite en toiture. Les dernières études techniques sont en cours.

Des installations aussi sur les habitations des gimeaudaires

Ces opérations dupliquées sur le territoire communautaire avaient, au-delà de la production énergétique, une valeur d'exemple pour les habitants du territoire. A Gimeaux, depuis 15 ans, ce sont une vingtaine de centrales photovoltaïques qui ont été installées en toitures de maison ou de garage ; en 2023, 5 de plus pour lesquelles la mairie a délivré une autorisation d'urbanisme et qui sont en cours de mises en services. Preuve que la production d'énergie renouvelable est l'affaire de tous !



La centrale posée sur l'église, en chiffres

- Orientation de la toiture 4°
- Pente de la toiture 30°
- Surface disponible 85 m²
- Surface retenue pour les panneaux 54 m²
- Production électrique solaire annuelle 10 500 kWh
- Coût de l'installation 17 300 € TTC
- Coût du raccordement ENEDIS 1 500 € TTC
- Contrôle de l'installation 500 € TTC
- Coût de fonctionnement annuel 500 € TTC

ÉCLAIRAGE PUBLIC : UNE MODERNISATION POUR PLUS D'ÉCONOMIE

Soucieuses de réaliser des économies budgétaires, de limiter la consommation d'énergie, de protéger la biodiversité, de préserver le ciel nocturne et de garantir une meilleure qualité de nuit, les différentes équipes municipales qui se sont succédées, ces 30 dernières années, ont toujours pris les mesures pour éteindre l'éclairage public en milieu de nuit. Aujourd'hui, il a été décidé de moderniser le « parc d'éclairage public » (70 points lumineux répartis sur tout le territoire communal), l'un des plus « vieux » et obsolètes du département. Les travaux ont débuté fin 2023 et devraient durer un mois.



L'éclairage public en chiffres

- 21% des dépenses énergétiques des communes (30 % pour Gimeaux)
- 32% de la consommation électrique des communes (40 % pour Gimeaux)
- 1 200 heures par an d'éclairage pour Gimeaux (+ de 4 000 heures en éclairage continu)
- Entretien annuel d'1 point lumineux = 25 € d'entretien annuel
- Coût en énergie d'1 point lumineux = 89 € (en fonctionnement continu) contre 39 € / an avec 8 heures de coupures nocturnes
- 9 €/hab/an à Gimeaux contre 11 € au niveau national pour des communes de même taille.

Travaux soutenus par l'Etat

Cette opération, dans un premier temps prévue en milieu d'année 2023 et d'un montant de plus de 54 000 € HT, a reçu le soutien financier de l'Etat (Fonds vert) à hauteur de 20% du montant des travaux soit 10 800 €. La commune et le syndicat intercommunal « Territoire d'énergie 63 », auquel la commune a transféré la compétence « éclairage public » se répartiront équitablement le reste à charge. Cette modernisation du matériel (led, intensité d'éclairage par luminaire...) aura un coût de 21 600 € pour le budget communal. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Eiffage de Riom. En 2023, la commande des « Chaussées » (les 2 autres sont situées près de l'école et route de Davayat) a été modernisée (coût pour la commune de 380 € sur 1 200 €) et le système de gestion globale des 3 commandes a été revu pour optimiser le fonctionnement du patrimoine d'éclairage public (coût pour la commune de 200 € sur 2 400 €).

Intensité et coupure nocturne

L'éclairage de l'espace public est mis en place pour des raisons de sécurité, pour être vu et pour voir, mais il doit l'être de manière raisonnée et adaptée aux usages et non de manière systématique et uniforme. C'est pourquoi, la municipalité a décidé que l'intensité lumineuse des voies communales serait modulée en fonction de la circulation ; l'éclairage sera plus fort avenue de la Libération (RD17) et avenue du 11 novembre (RD15), voies de traversée de la commune, que dans les autres rues du centre bourg.

La coupure nocturne peut augmenter le sentiment d'insécurité mais pas l'insécurité elle-même ; une étude de l'Observatoire National de la délinquance montre que la grande majorité des cambriolages et agressions ont lieu en plein jour et non en cœur de nuit. A Gimeaux, la coupure de l'éclairage public se fait de la manière suivante : tout au long de l'année de 22h à 6h30, sans rallumage le matin, entre le 1^{er} mai et le 31 août.





LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE EST L'AFFAIRE DE TOUS !

La municipalité s'est engagée depuis de nombreuses années dans des aménagements pour contraindre les automobilistes à adapter leur vitesse aux voies communales et pour mieux sécuriser les piétons et les riverains. Mais seules, ces actions n'ont aucun sens ! C'est bien par plus de prudence, de respect des règles de conduites et de civisme par les automobilistes que l'espace public sera sécurisé.



Plus de 3000 € ont été investis ces derniers mois, pour contraindre la circulation à l'entrée ouest du village au niveau du carrefour rue Saint Nicolas/avenue de la Libération, dans le but de garantir un maximum de sécurité aux habitants, et en particulier aux riverains de la rue Saint-Nicolas.

L'opération a consisté à :

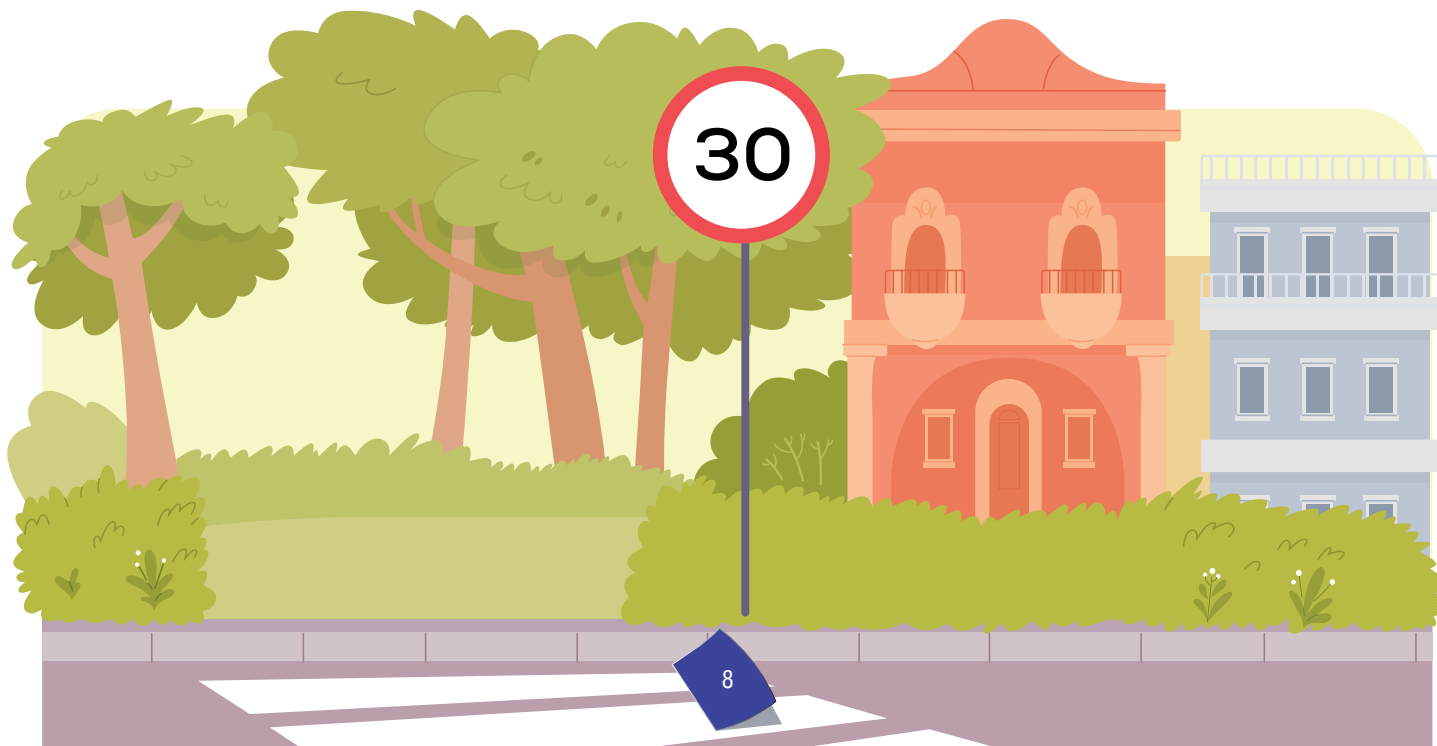
- la pose de potelets afin de rétrécir la chaussée
- la limitation de la vitesse à 30 km/h
- la mise en place d'un radar pédagogique prêté par la communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge
- la pose d'un panneau d'interdiction de tourner à droite pour les automobilistes en provenance de Prompsat

- des contrôles routiers fréquents par la gendarmerie
- la sécurisation du passage piéton face à l'arrêt de bus pour éviter le stationnement.

Il semble que ces actions ont permis, non seulement de réguler une partie du trafic dans cette rue, mais aussi de faire ralentir une majeure partie des automobilistes qui l'empruntent.

Pour compléter l'intervention municipale de ces dernières années, un radar pédagogique vient d'être récemment acquis (4 448,86 €) par la municipalité. Facilement transportable et installable, fonctionnant à l'énergie solaire, il pourra être positionné de manière aléatoire à plusieurs endroits de la commune, afin de sensibiliser les conducteurs. Rappelons que sur toutes les voie communales, la vitesse est limitée à 30 km/h à l'exception d'un tronçon de quelques centaines de mètres, Avenue du 11 novembre, en entrée sud de la commune.

Comme chacun a pu le constater, les potelets marquant le carrefour de la rue du 11 Novembre et de l'avenue de la Libération ont été endommagés : irresponsabilité, incompétence de certains chauffeurs poids lourds, conduite dangereuse, feuilles de routes (numériques ou non) mal renseignées en sont les causes. Pas de blessé heureusement pour cette fois mais plusieurs potelets arrachés ! Ce sinistre a été pris en charge par l'assurance de la commune, à charge à elle de se retourner contre l'assurance du chauffeur fautif (rattrapé par les élus et les forces de gendarmerie !). Les travaux d'un montant de 3 000 € ont été réalisés par l'entreprise Eurovia au cours de l'automne.



SERVICE NATIONAL UNIVERSEL, EN QUOI ÇA CONSISTE ?

Partir loin de sa famille et de ses amis pour deux semaines dans un département inconnu ? C'est l'expérience que Maëlle et Margaux, deux jeunes gimeaudaises, ont réalisé en participant au Service National Universel. Les deux jeunes filles sont revenues changées et grandies de cette très belle aventure.



Le SNU, Service National Universel, est un programme visant à renforcer la cohésion sociale et nationale en impliquant les jeunes dans des actions civiques et des temps de formation. Il a été mis en place par le premier ministre, Edouard Philippe, en

2019. Il s'adresse aux jeunes, scolarisés ou non, âgés de 15 ans à 17 ans. Ce programme a pour objectifs d'affirmer les valeurs de la République, de susciter une culture de l'engagement et de prendre conscience des grands enjeux sociaux et sociétaux. C'est l'opportunité de créer de nouveaux liens, d'apprendre la vie en communauté et d'affirmer sa place dans la société.

Le SNU comporte deux phases obligatoires de deux semaines chacune : un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général. Le séjour de cohésion dure deux semaines ; les jeunes volontaires sont rassemblés dans un département qui n'est pas le leur. Ils sont logés ensemble dans des centres d'hébergements et ils ont pour obligation de participer aux tâches du centre d'hébergement. Au cours de la journée, accompagnés par des tuteurs, ils réalisent des activités sportives ou éducatives. La mission d'intérêt général est obligatoire dans l'année qui suit le séjour de cohésion. Cette mission dure 2 semaines consécutives mais elle peut aussi être fractionnée tout au long de l'année en fonction des choix des jeunes. La troisième et dernière phase du SNU est facultative. Les volontaires, s'ils le souhaitent, peuvent choisir d'effectuer une période d'engagement d'une durée de 3 mois à 1 an dans le département de leur choix.

Avant de partir pour cette grande aventure, Margaux Paput et Maëlle Sigros, résidentes à Gimeaux, s'accordent sur la peur de quitter leur famille et leurs amis. En effet, partir loin de chez soi en ne connaissant personne est impressionnant, l'angoisse de ne pas réussir à s'intégrer s'est vite fait sentir. Seulement les deux jeunes filles ont été surprises de voir à quel point il a été facile de faire de belles rencontres de tous horizons. Margaux souligne que « grâce au port de l'uniforme, il n'y avait pas de jugement et cela permettait de mieux s'intégrer ».

Au-delà des rencontres faites au SNU, Maëlle précise « nous avons pu découvrir différents métiers liés à la sécurité, à la défense et à l'armée ; cela donne une idée plus précise de ces métiers et même des idées d'orientation pour le futur ». Margaux et Maëlle ont pratiqué, tout au long de ces deux semaines, des activités sportives, rencontré des écrivains, des musiciens et des anciens combattants.

Mais le SNU est avant tout, comme elles disent, « une expérience humaine formidable ». En étant loin de leur famille et de leur village, avec un accès au téléphone limité à 30 minutes par jour, elles ont alors pu se recentrer sur elles-mêmes et gagner en maturité. Le cadre strict du SNU a permis à Margaux et Maëlle



de développer leur indépendance et de gagner en autonomie. Elles ont participé aux tâches quotidiennes et découvert la vie en collectivité. Cette expérience leur a appris à vivre avec les autres, à s'écouter et à s'unir.

Le SNU permet aux jeunes de prendre confiance en eux, de se sentir utiles et de se créer une place au sein de la société. Pour nos deux jeunes Gimeaudaises, si cette aventure était à recommencer, elles le feraient sans hésitation. Elles en gardent toutes les deux de très beaux souvenirs. Le SNU les a fait beaucoup réfléchir et les a aidées à devenir « une meilleure version » d'elles-mêmes. Elles ne retiennent que du positif de cette belle aventure. Elles ont un message pour les jeunes de la commune : « nous leur conseillons de s'engager dans ce projet enrichissant et humanisant. »

Contacts

www.snu.gouv.fr ou www.ac-clermont.fr/dsden63

Service départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports du Puy-de-Dôme et du Cantal
DSDEN du Puy-de-Dôme - Cité administrative
Rue Pélissier - 63034 Clermont-Ferrand Cedex1
sdjes63.snu@ac-clermont.fr



ON S'EST RETROUVÉ EN 2023

Enfin ! Après 3 ans d'isolement liés à la covid, la municipalité et la commission « Actions sociales- Liens intergénérationnels » ont pu à nouveau organiser les activités qui rythmaient habituellement l'année et qui permettaient à tous de se rencontrer et d'échanger.

Visites des aînés en EHPAD

Au mois de février, comme depuis de nombreuses années, les membres de la commission « Actions sociales-Liens intergénérationnels » ont rendu visite aux aînés de notre commune qui résident en EHPAD. Monsieur Blazeix (EHPAD de Volvic), Mesdames Robin (Vexenat - EHPAD Pasteur de Riom), De Bonnevie (EHPAD d'Effiat), Rousseau (EHPAD de Loubeyrat) ont reçu un petit panier gourmand, du miel de Gimeaux et surtout le bulletin municipal tant attendu. Ce fut l'occasion d'échanger et de leur donner des nouvelles du pays. Ce sont toujours de bons moments remplis de souvenirs.

En novembre, Mme Surre, résidant désormais à l'EHPAD d'Aigueperse, a reçu également une visite.

Repas des aînés

Le dimanche 2 avril 2023, le repas traditionnel, pour les Gimeaudaires de plus de 65 ans a rassemblé 48 convives sur 113 personnes invitées, autour d'une bonne table, dans les locaux de la cantine scolaire. Le repas a été préparé, cette année, par le traiteur Labonne et animé par Aline, chanteuse. Ce fut un excellent moment de partage, de convivialité et de bonne humeur.

Rendez-vous, le dimanche 24 Mars 2024 !



Les anniversaires des personnes de 90 ans et plus

Cette année, Renée Rousseau a fêté ses 90 ans, rejoignant ainsi les doyens de la commune : Paulette Debord (93 ans), Thérèse Debord (92 ans), Abel Rouchon (91 ans), Lily Magard (91 ans). Une belle santé aux nonagénaires gimeaudaires !

**Combrailles,
Sioule & Morge**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Interventions sociales de la communauté de communes sur la commune en 2023

- 5 bénéficiaires du Service d'Aide à Domicile (SAAD)
- 3 bénéficiaires du portage de repas
- 4 bénéficiaires de la Téléassistance
- 2 bénéficiaires de colis alimentaires

Nutrition, vision et gourmandise dans le cadre des « après-midi » rencontres

Le Comité départemental du Puy-de-Dôme de la Ligue contre le cancer, représenté par Mme Orio-Rousseau, est venu animer une conférence-débat autour de la nutrition. Après avoir donné des conseils pour une alimentation saine, le public a pu échanger sur les repères de consommation pour manger équilibré. Une collation, préparée par les membres de la commission, a permis de mettre en avant ces conseils pratiques.

Pour la Chandeleur, 40 personnes, « petits » et « grands », toutes générations confondues, ont passé un agréable moment entre dégustation de crêpes et jeux.



À l'occasion de la journée mondiale de la vue, la commission « Actions sociales- Liens Intergénérationnels » a proposé une animation sur la prévention et le dépistage en santé visuelle. Les participants qui le souhaitaient ont pu faire un bilan visuel.

Mme Mondon, opticienne mobile, peut aussi se déplacer à votre domicile.

N'hésitez pas à la contacter au 06.26.01.34.44.



Aide sociale et solidarité



Les membres de la commission ont été sollicités pour participer à la collecte nationale de la Banque Alimentaire le week-end du 25 au 27 novembre. Organisée par le Centre Intercommunal d'Actions Sociales de la communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge, elle permet aux personnes du territoire (donc de notre commune), de pouvoir bénéficier de colis alimentaires tout au long de l'année. N'hésitez pas à solliciter la mairie ou l'adjointe aux affaires sociales.



L'activité « Gym plaisir »

Elle concerne les personnes de plus de 60 ans et est proposée par le CLIC, elle se déroule toujours le lundi matin de 11h00 à 12h00. 24 "habitués", quand l'équipe est au complet, participent à cette activité. Si elle se déroulait jusqu'à présent à la salle des fêtes de la commune, une nouvelle organisation sera proposée en 2024. Pour en savoir plus, rapprochez-vous de la mairie.

L'aide aux transports scolaires

Comme depuis plusieurs années, la commission a statué sur l'aide apportée aux familles pour le transport scolaire des enfants résidant sur la commune et scolarisés dans le RPI.

Pour l'année scolaire 2022-2023, en s'adaptant à la grille tarifaire de la Région (principe solidaire du quotient familial), 12 familles pour 12 enfants ont bénéficié de cette aide municipale pour une somme totale de 1 345,95€.

En 2021-2022, l'aide avait concerné 9 familles pour 11 enfants pour un montant de 1 260,25€.



À L'ÉCOLE MATERNELLE...



Une retraite bien méritée...

Arrivée comme enseignante en classe unique à l'école d'Yssac en 1987 (le regroupement pédagogique n'existait pas encore), Mme Pascale Douvizey a pris sa retraite en juillet dernier. Plus de 200 enfants différents (et deux générations) ont commencé leur scolarité avec cette enseignante fidèle et appréciée de tous. Mme Véronique Helluin lui succède depuis le mois de septembre.



Des élèves...

...éco-responsable...

Un agent du SBA est venu dans la classe, pour raconter l'histoire d'une marionnette magicienne qui apprend à trier ses déchets. Cette sensibilisation au tri a été complétée par un atelier de confection de papier recyclé.

... « électeurs »...

L'animatrice de la médiathèque intercommunale, située à Combronde, est venue présenter les 3 livres retenus dans le cadre de l'opération "ouvrez, ouvrez les livres aux bébés". Chaque enfant a voté pour son livre préféré!

...et courageux !

La classe est devenue un lieu d'élevage de Phasmes Scorpion. L'objectif de découverte de ces insectes est triple : Apprendre à observer, à comparer avec d'autres animaux, acquérir une démarche scientifique

- Aborder les notions de nutrition, de reproduction et de déplacement
- Evoquer l'écologie
- Et puis les plus courageux les ont même portés !



À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE... OUF ! ET YOUPI !

OUF !

Car ce fut une année aux débuts tendus avec la menace d'une fermeture de classe qui a pesé dès janvier sur l'école. Fermeture heureusement évitée grâce à la mobilisation et l'implication de tous, parents, élus, équipes pédagogiques, Gimeaudaires, Touretaires et défenseurs de l'école de la République.

YOUPI !

Car ce fut une année remarquable aussi par le départ en voyage scolaire de toute l'école, à Saint-Priest-de-Gimel en Corrèze du 9 au 12 mai. L'objectif principal restant le « vivre ensemble »,

les thèmes pédagogiques étaient « éco-habitat » pour les CP-CE1 et « énergies renouvelables » pour les CE-CM. Un voyage scolaire rendu possible par le soutien financier des mairies via le Syndicat Intercommunal pour le Regroupement Pédagogique Yssac/Gimeaux, de l'Amicale Laïque de Gimeaux et de la communauté de communes.

Notons que Mme Bernard a, de nouveau, été nommée pour l'année scolaire à Gimeaux. Cette nomination favorise la stabilité pédagogique de l'école quelque peu « ébranlée » depuis quelques années.



Des effectifs conformes aux prévisions, à la rentrée de 2023

Ecole maternelle, 21 élèves

Classe de Madame Helluin : 2 TPS / 6 PS / 8 MS / 5 GS

Ecole élémentaire, 30 élèves

Classe de Madame Bernard : 5 CP / 8 CE1

Classe de Monsieur Martin : 6 CE2 / 8 CM1 / 3 CM2



L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE À LA DÉCOUVERTE D'ACTIVITÉS LUDIQUES ADAPTÉES À TOUS LES ÂGES

Depuis 2013 (date de la réforme des rythmes scolaires), les élèves du R.P.I des écoles de Gimeaux et Yssac-la-Tourette travaillent toujours sur 4,5 jours. 3 jours par semaine, de 14h15 à 15h15 à Gimeaux et de 15h30 à 16h30 à Yssac, des activités culturelles, sportives, ludiques sont proposées aux enfants par la communauté de communes en complément des apprentissages scolaires.



Musique et relaxation pour les plus petits

En Maternelle, le choix de jouer librement ou de faire une activité est permis, même si deux groupes d'enfants sont établis. Pour les plus petits, des contes et des histoires sont proposés. Quant aux plus grands, cela varie entre activités manuelles, jeux de société ou jeux collectifs.

Une intervenante de l'école de Musique intercommunale, Florence Triboulet, initie chaque mardi les enfants aux sons, aux rythmes, à la musique et aux instruments, par l'apprentissage de chansons et comptines, par des jeux musicaux et éventuellement par la pratique d'instruments. Un autre jour de la semaine, une intervenante en yoga, Gaëlle Cannard, propose différentes activités de relaxation, à travers des histoires, des jeux, des dessins, ou des coloriages.

Pour tous les goûts chez les « grands »

En Élémentaire, les enfants sont répartis en deux groupes ; ils choisissent leurs animations par période scolaire (de vacances à vacances) parmi les nombreuses activités proposées par toute l'équipe d'animation afin de laisser un large choix aux enfants : activités manuelles, jeux collectifs, jeux de société, pratique de la flûte à bec avec Florence Triboulet, initiation à la couture avec Valérie Castanie, interventions de Manon Estier chorégraphe. Sans oublier, tout au long de l'année, les visites patrimoniales avec Renée Couppat, pour découvrir le village à travers son environnement, ses plantes, son patrimoine, mais aussi également à travers les contes et légendes d'Auvergne.

L'année scolaire s'est clôturée par un spectacle de fin d'année, qui a permis aux enfants et à l'équipe d'animation de retrouver les familles pour présenter un rendu joyeux de certaines activités périscolaires de l'année. Plus de 100 personnes étaient rassemblées à la salle des fêtes de Gimeaux.

Notons, en novembre dernier, la participation « du groupe des CP/CE1 » au salon « Zéro déchets » organisé par le SBA à Combronde, avec la réalisation « d'objets » à partir d'éléments triés. L'engagement citoyen et éco-responsable n'attend pas les années !

9^E ÉDITION DU MARCHÉ DE NOËL

La magie de Noël est silencieuse. On ne l'entend pas, on la sent, on la connaît, on y croit... même à Gimeaux, le temps d'un dimanche !

Soleil, calèche du Père-Noël, des exposants avec un très beau savoir-faire, une superbe tombola, des crêpes dégoulinantes de nutella ou de confiture, un bon vin chaud, des chants de Noël, des bénévoles et de nombreux visiteurs ont illuminé cette 9^{ème} édition.

Dans son discours d'ouverture, Corinne Rouchon, la présidente, a tenu à remercier la municipalité pour la mise à disposition des divers locaux, les agents municipaux, le Conseil Départemental et les partenaires de la tombola (de Gimeaux et d'ailleurs).

Elle a insisté sur l'investissement sans faille des membres de l'association : Marylène, secrétaire, gestionnaire des inscriptions exposants, "dénicheuse" de lots magnifiques pour la tombola et ambassadrice des jeux pour les petits lutins ; Jacques, trésorier et créateur des jeux en bois ; Liliane, Sophie, Nicole et Michelle,

membres très actifs pour l'emballage des lots, la pose des affiches, la distribution des flyers,... Sans leur engagement, « ...avant, pendant et après... » le marché de Noël ne pourrait perdurer.

L'association peut aussi compter sur de nombreux bénévoles qui la rejoignent le temps de la manifestation. Par leur temps, leur confiance et leur énergie, plusieurs centaines de visiteurs sont accueillis chaque année.

La symbolique 10^{ème} édition se prépare dès à présent mais elle sera perturbée par les travaux de réaménagement de la salle des fêtes et de la mairie. Membres de l'association et municipalité vont « travailler » ensemble pour trouver la meilleure solution pour 2024.





L'AMICALE LAIQUE, RÉCOMPENSÉE, ACTIVE MAIS EN DANGER !

L'Amicale Laïque prend toujours autant de plaisir à organiser des manifestations pour animer le village. Notons que l'Amicale a été récompensée, à travers sa présidente Aurélie Romme, par la Ligue de l'Enseignement du prix « Culture et Citoyenneté ». Cette reconnaissance récompense l'engagement associatif de tous les bénévoles, passés et actuels, de l'Amicale, qui depuis 60 ans n'ont cessé d'œuvrer pour les enfants de la commune et l'animation du village.



En danger...

Si l'équilibre reste le même en nombre d'adhérents, entre les départs et les nouvelles recrues, la jeunesse fait son apparition avec 3 jeunes Gimeaudaires devenus amicalistes : Candyce, Siméon, Quentin. Dès 16 ans, vous êtes les bienvenus ! Cependant, l'association reste en danger avec seulement un peu plus d'une quinzaine de membres. Pour rappel, l'Amicale Laïque participe au financement des projets scolaires des enfants du village ; nous pouvons donc considérer que son rôle est en partie celui d'une association de parents d'élèves. Seulement 5 parents d'élèves sont amicalistes. Il n'est pas trop tard pour rejoindre l'Amicale Laïque. Venez proposer de nouvelles idées, venez renforcer l'équipe lors des manifestations... De bénévoles à amicalistes, il n'y a qu'un pas. Mobilisez-vous pour animer le village et faire vivre l'école, en 2024.

Un soutien à l'école bien réel...

Cette année, les enfants de l'école de Gimeaux ont eu la joie de partir en voyage scolaire à Saint-Priest-de-Gimel pour une durée de 4 jours (cf. pages Vie scolaire). L'amicale est fière d'avoir pu participer financièrement à ce voyage à hauteur de 1 500 €. Un cadeau souvenir a également été offert à chaque participant avant le départ.



6 manifestations pour animer le village

Les traditionnels lots animent chaque année **le concours de belote**, avec 34 équipes pour l'édition 2023.

Le bar à cochon a encore été « victime » d'une météo désastreuse mais les plus gourmands restent au rendez-vous pour déguster les planches de charcuterie. Des planches plus grandes pour plus de partage ont été mises en place avec toujours la bonne marchandise de la Ferme Auvergnate qui ravit les papilles.

Un changement de date a décalé **le concours de pétanque** au 3 juin au lieu du traditionnel 14 juillet, ce qui a probablement entraîné une baisse de la participation, même si les fidèles restent présents.

La feu de la St Jean voit toujours plus haut et toujours plus grand avec environ 600 personnes réunies sur le terrain du Ceix. Après avoir dégusté le traditionnel agneau cuit au feu de bois et assisté à l'embrasement du tas de végétaux, la fête a battu son plein, une partie de la nuit, avec DJ Hyperion, originaire de la commune, ravi de pouvoir faire vibrer « Gimeaux ». Notons que Siméon et Ilane, les nouveaux boulangers amateurs, au côté de François, ont fait leurs premiers pas au sein du four banal à l'occasion de cette manifestation.



La fête de la Saint-Jean devient un grand rendez-vous de début d'été pour toutes générations de Gimeaudaires et d'habitants des communes voisines.





Pour maintenir la qualité de ce moment festif qui grandit d'année en année, l'association a besoin de bénévoles « ponctuels ». Seuls, les amicalistes ne sont pas en mesure d'assurer une soirée aussi fréquentée et festive. Cette soirée demande une grosse préparation, beaucoup d'énergie le jour J et beaucoup de courage pour le rangement. L'association remercie, encore une fois, les bénévoles venus en renfort pour l'édition 2023.

Après la fabuleuse fête patronale 2022 qui marquait le soixantenaire de l'amicale, **la fête 2023** est revenue à plus de « simplicité » mais avec toujours autant de convivialité : un repas a été proposé avec un concert et quelques animations.



Le bar à huîtres a fait son retour en extérieur cette année. La population a pu aiguïser ses papilles avant les fêtes de fin d'année en dégustant les assiettes d'huîtres, de saumon et/ou de crevettes.



Les enfants gimeaudaires sont toujours au rendez-vous pour **le spectacle de Noël**, et attendent la venue du Père-Noël pour les gâter.



Pour 2024, l'Amicale Laïque devra adapter l'organisation des manifestations à la fermeture de la salle des fêtes pour cause de travaux ; des solutions ont été recherchées (ou le seront) par l'association et la municipalité.

AGENDA

- 25 février : concours de belote à la salle des fêtes de Prompsat
- 12 avril : Afterwork avec planches apéro (Bar à cochon)
- 28 juin : Feu de la Saint-Jean
- 14 juillet : Concours de pétanque
- 6 et 7 septembre : Fête patronale
- 29 novembre : Bar à huîtres en extérieur
- 14 décembre : Noël des enfants.



Contacts

Amicale Laïque de Gimeaux
20 Av de la libération

Présidente : Aurélie Romme - 06.83.47.90.32

Mail : fjep.gimeaux@gmail.com



AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR

PAYS DE COMBRONDE



**8 ET 9
DÉCEMBRE
2023**

MUSCLE TON TELETHON

Cette année, le Téléthon du Pays de Combronde a soufflé ses 30 bougies. Pour fêter cet anniversaire, plusieurs défis et animations qui ont fait le succès du Téléthon Pays de Combronde, depuis tant d'années, ont été organisés. Cet engagement a été symboliquement concrétisé par un gâteau d'anniversaire dont chaque part représentait une commune. La part de gâteau gimeaudaise a été joliment décorée par les enfants de l'école de Gimeaux, guidés par Sophie Houmadi, responsable des Temps d'Activités Périscolaires. Cette année, à minuit, un premier résultat a été annoncé : 101 124 € (100 142 € en 2022) avaient été récoltés au niveau du « Pays de Combronde ».

Depuis 1993, la commune de Gimeaux participe à cette mobilisation nationale. Séverine Granet coordonne celle-ci depuis 16 ans, accompagnée de bénévoles. Pour cette édition 2023, ce sont essentiellement des membres de l'Amicale Laïque qui l'ont soutenue. Merci à cette équipe motivée mais peu nombreuse pour l'organisation de cet événement. Si vous souhaitez la rejoindre et vous investir le temps d'un week-end pour cette cause, n'hésitez pas !

Le programme du Téléthon de Gimeaux 2023 était identique aux années précédentes avec tout d'abord un repas le vendredi 8 décembre en soirée. Seulement 96 personnes (contre 147 en 2022) sont venues apprécier le petit salé aux lentilles préparé par Marie-Jeanne Peyrin et ses petites mains.

Quel dommage ! Ce repas était excellent et surtout composé de produits locaux offerts avec générosité par des Gimeaudaises : lentilles de pays d'Etienne Belin, préparées avec les légumes de Catherine Rousseau, du vin de Julien Joy. L'animation de la soirée était orchestrée par David Thuret.



La « tombola de Gimeaux », qui commence à avoir une très belle notoriété, a connu encore un vif succès avec 307 cases vendues. Le premier prix, une toile, a été offert par Lola Tayal, artiste gimeaudaise, puis 50 lots ont été récupérés auprès de généreux donateurs* pour une valeur de 1 622 € (sans la toile).

Très attendue également, la distribution des brioches a été réalisée le samedi. Les bénévoles ont affronté une météo maussade pour proposer aux Gimeaudaises, de bon matin, les traditionnelles brioches.



**Vente des brioches
du Téléthon
le samedi 9
décembre 2023**



La seule petite déception, cette année, concerne la collecte de bouchons. Malgré la participation des enfants de l'école, de leurs enseignants et des établissements spécialisés qui mobilisent des personnes en situation de handicap pour cette collecte, seulement 100 kg ont été réunis contre 337kg en 2022. Merci aux collecteurs et à quelques fidèles Gimeaudaises. La collecte, c'est toute l'année. Vous pouvez, d'ores et déjà, récolter bouchons et couvercles ! Sollicitez votre entourage, vos collègues de travail ! Les sacs de bouchons seront à remettre 3 jours avant la date du prochain Téléthon.

Le téléthon à Gimeaux en 2023

Repas/ buvette : 1 864,10 €

Vente de brioches : 607,90 €

Tombola : 614 €

Dons : 82 €

Soit un total de 3 168 € (3 475,20€ en 2022)





POUR L'ENSEMBLE MANDRAGORE, 2023 S'EST CLÔTURÉE À GIMEAUX !

L'association a poursuivi, en 2023, ses recherches de pièces musicales anciennes et leur adaptation aux instruments joués par les membres de l'association. Le plaisir de jouer et de faire découvrir ces musiques et ces chants reste intact pour les musiciens ; notons que ce « groupe » s'est enrichi d'un nouveau musicien aux cordes et au clavier.

Les concerts en 2023 ont été nombreux : Volvic, Vertaizon, Chauriat, Beaulieu près d'Issoire, Auvers en Haute Loire, 3 manifestations dans le Lot en juillet dont une dans la magnifique abbatale de Beaulieu sur Dordogne.

L'année s'est clôturée par deux concerts de Noël : le 2 décembre à Gimeaux, où de nombreux spectateurs emmitoufflés, mais contents, ont bravé le froid de l'église, puis le 15 décembre dans la basilique d'Orcival.

Les Gimeaudaires intéressés par la musique et les instruments anciens (Moyen Âge, Renaissance) sont les bienvenus aux répétitions de l'Ensemble (1, Chemin de Fontête à Gimeaux).



Contact

Annick Le Gourrierec - 06 82 03 05 97

<https://ensemble.mandragnore.free.fr>



NOUVELLES DE LA PAROISSE SAINT-BÉNILDE EN LIMAGNE



Le curé, le père Yesuraja Innaci, entouré des pères Maurel Ralaihoso et Guillaume Zango, poursuit sa mission sur la paroisse. Il réside à Riom et est présent à Aigueperse chaque jeudi. Cette année, le père Paul Destable, tout juste retraité de sa mission de curé de Clermont Centre, a été accueilli sur la paroisse. Il loge à Châtel-Guyon et il est tout particulièrement en service au sanctuaire de Thuret.

Des paroissiens visitent régulièrement les personnes en EHPAD à Aigueperse, Effiat et Combronde. Les résidents ont une messe chaque mois. Les équipes de la société Saint-Vincent-de-Paul proposent aussi des visites à des personnes seules à domicile. N'hésitez pas à contacter la paroisse si vous souhaitez que des visites soient rendues à vos proches ou bien si vous voulez intégrer vous-même une de ces équipes !

AGENDA

- 6 janvier : Assemblée paroissiale
Salle des fêtes de La Moutade
- 23 juin : Pèlerinage de Saint Bénilde - Thuret
- 28 et 29 juin : spectacle « Les Pierres se réveillent »
Église d'Artonne

Contacts

Paroisse d'Aigueperse : mardi 16h-17h30, jeudi 10h-12h
et samedi 10h-12h.

04 73 63 62 25 - paroissesaintbenilde@gmail.com

<https://www.paroissesaintbenilde.com>

Gimeaux - Mme Chartier : 07 67 39 96 19

REJOIGNEZ LES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES DE PROMPSAT/TEILHÈDE/GIMEAUX !

Les sapeurs-pompiers volontaires puydomois sont aujourd'hui, plus que jamais, les piliers d'une société plus solidaire et plus engagée. Ils représentent 88 % des effectifs des sapeurs-pompiers du département. Le volontariat est le garant d'un service de secours efficace, de qualité et de proximité pour assurer les secours quotidiens. Le Centre de Première Intervention (CPI) situé à Prompsat est composé de 12 sapeurs-pompiers volontaires (quatre femmes et huit hommes) dont 1 officier, 1 sous-officier, 10 caporaux-chefs, caporaux et sapeurs. Si cet effectif est constant depuis quelques années, il reste fragile. Alors, engagez-vous ! Rejoignez-les.

Un nombre d'interventions stable

En 2023, 32 interventions (36 en 2022) ont mobilisé les sapeurs-pompiers volontaires ; elles se répartissent ainsi : 7 à Prompsat, 10 à Gimeaux, 11 à Teilhède, 4 à Châtel-Guyon. Elles concernent : 20 secours personnes, 4 feux, 3 interventions diverses et 1 procédure gaz.

Une équipe formée...et engagée

Les formations sont effectuées pendant le temps libre des sapeurs-pompiers volontaires et indemnisées par le Service Départemental d'Incendie et de Secours. En 2023, ont obtenu : Jérémy Chaput, le Secours Routier, Guillaume Dufour et Pascal Chaput, le Feu de Forêt niveau 1. Notons que Pascal Chaput a suivi le stage d'adjoint au chef de centre et validé sa formation de chef d'agrés tout engin.

Chaque année, l'ensemble des sapeurs-pompiers suit des formations de recyclage ; en 2023, deux journées Secours d'Urgence et d'Assistance aux Personnes se sont déroulées avec les « voisins » du Centre d'intervention de Saint-Bonnet-près-Riom. Cette mutualisation a permis d'avoir plus de participants et de travailler dans une même dynamique.

Pour Antoine Faure, ses formations et diplômes obtenus lui ont permis de devenir « Sapeur-pompier 1 ». Lors de la dernière Sainte-Barbe, Jérémy Chaput a reçu la médaille des dix ans et Murielle Burias, la médaille des trente ans ; ces deux distinctions témoignent de la longévité de leur engagement citoyen au service des autres.

Les sapeurs-pompiers ont besoin de vous !

Soucieux de la pérennité du CPI de Prompsat, les sapeurs-pompiers volontaires ont organisé, au printemps 2023, une journée porte ouverte, organisée avec le centre de secours de Châtel. Les enfants et les adultes se sont relayés tout l'après-midi sur les exercices proposés et ont même pu participer à la découpe d'une voiture.

Jacqueline
Cuisinière et sapeur-pompier volontaire

Daniel
Agent génie civil et sapeur-pompier volontaire

Aurélien
Sapinier et sapeur-pompier volontaire

Emma
Étudiante et sapeur-pompier volontaire

ON N'A PAS BESOIN DE SUPER-HÉROS MAIS DE VOUS

Rejoignez les sapeurs-pompiers volontaires

PLUS D'INFOS SUR WWW.SDIS63.fr 04.73.98.15.69

PUY-DE-DÔME SAPEURS-POMPIERS



En ce début d'année, ils vont lancer une campagne d'information auprès de la population : une réunion sera organisée, début janvier pour toutes les personnes intéressées. Un message a été diffusé dans les calendriers

et le sera dans la presse et sur les réseaux sociaux.

Pas besoin de « héros », mais simplement de citoyens du quotidien capables d'offrir du temps. Si vous souhaitez vous engager pour aider votre prochain, il suffira :

- de suivre une formation adaptée pour permettre d'intervenir et de répondre à toutes les missions en équipe et sous la responsabilité d'un commandant des opérations de secours.
- d'avoir une capacité physique minimum permettant d'assurer les missions.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Bruno Rougier 06 07 55 67 10, chef du CPI situé à Prompsat ou vous rendre sur le site internet <https://sapeur-pompier.sdis63.fr/volontaire>.

Les sapeurs-pompiers tiennent à remercier les habitants de la commune pour l'accueil qui leur a été réservé lors du passage des calendriers



LECTURE ET ANIMATIONS À LA MÉDIATHÈQUE RELAIS

Créée il y a plusieurs années, la médiathèque relais de Gimeaux permet aux Gimeaudaires d'avoir un nouvel espace de rencontre et de liens sociaux, fréquenté par de fidèles lecteurs, par les enfants de l'école communale, les « tricoteuses », voire même les donateurs qui viennent déposer des livres.

L'année 2023 a permis aux 6 bénévoles de la médiathèque relais de Gimeaux d'organiser plusieurs animations qui ont, à chaque fois, satisfait les participants : épyjraconte, lecture aux bébés, soirée Impro, balade contée, soirée jeux. Autant d'activités qui ont permis aux Gimeaudaires de se rassembler autour de la lecture publique.

Le programme 2023-2024 n'a pas encore été finalisé, mais les bénévoles accueillent d'ores et déjà les élèves de l'école de Gimeaux, un mardi sur deux.

L'équipe de bénévoles vous attend chaque vendredi de 17 h à 19 heures à la médiathèque relais située sous la mairie (salle des associations) ; ces Gimeaudaires font partie du réseau des bénévoles des médiathèques relais de la communauté de communes ; ils participent à l'animation de ce réseau aux côtés des médiathécaires de la communauté de communes. Ils permettent « d'amener » la lecture publique au plus près des habitants. Depuis Gimeaux, vous pouvez réserver en ligne

et réceptionner votre livre ou avoir accès à la Médiathèque Numérique du Puy-de-Dôme et ses nombreux livres, films, séries. Tout cela est gratuit !



Infos PRATIQUES



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Le 9 juin 2024 auront lieu les scrutins des élections européennes

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription sur les listes électorales est obligatoire (L. 9 du code électoral).

Afin de faciliter la participation des personnes qui remplissent pour la première fois les conditions d'inscription sur les listes électorales, l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) inscrit automatiquement sur les listes électorales :

- les personnes qui viennent d'acquérir la majorité (18 ans) ;
- les personnes qui viennent d'être naturalisées (sous réserve qu'elles aient la majorité) ;



- les personnes dont l'inscription est ordonnée par le juge.

Avec la mise en place de ce répertoire unique, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales. Rendez-vous sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788

La mairie reste néanmoins l'interlocuteur privilégié pour toutes les démarches que vous souhaitez entreprendre (inscriptions, modifications...) mais vous pouvez aussi vous inscrire directement sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396.



COMMENT DÉPOSER UN DOSSIER DE DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ OU DE PASSEPORT ?

Contactez les services d'état-civil des communes autorisées à délivrer les cartes d'identité et passeport à Riom, Saint-Georges-de-Mons, Volvic, Puy-Guillaume...

La plupart des communes nécessitent des rendez-vous préalables, ne vous déplacez donc pas inutilement avec vos documents. La liste des mairies habilitées est consultable à partir du lien suivant : <https://www.puy-de-dome.gouv.fr/carte-nationale-d-identite-a8119.html#!/Particuliers/page/N358>

Pour gagner du temps, faire une pré-demande par internet

Vous pouvez remplir en ligne votre pré-demande de carte nationale d'identité ou de passeport. Il faut créer un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <https://passeport.ants.gouv.fr/>.

Un numéro de pré-demande du titre d'identité vous est alors attribué et permet à l'agent de guichet de récupérer les informations enregistrées en ligne. Pensez à noter ou imprimer ce numéro lors du déplacement en mairie.

Attention : la pré-demande de carte d'identité ou de passeport ne dispense pas l'utilisateur de se rendre en personne au guichet de la mairie pour la prise d'empreintes et le dépôt de son dossier (justificatifs d'état civil et de nationalité, justificatif de domicile, photo d'identité, timbre fiscal le cas échéant). Pensez, là encore, à prendre rendez-vous par téléphone ou sur le site de la commune.

Retirez le titre d'identité dans la mairie dans laquelle la demande a été déposée.

RECENSEMENT MILITAIRE

Garçons et filles nés en 2008, vous devez vous faire recenser entre le jour de vos 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de votre anniversaire. Si les délais ont été dépassés, il est possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche doit se faire en mairie.

Une fois cette obligation accomplie, une attestation de recensement vous sera délivrée.



INFOS PRATIQUES SBA

À partir du 1^{er} janvier 2024, tous les ménages doivent pouvoir trier leurs déchets biodégradables et les séparer du verre, des emballages ou du reste de la poubelle indifférenciée, afin que les collectivités les valorisent en solutions de compostage. Les déchets organiques à composter comprennent les restes de fruits et légumes, les épluchures, les restes de repas, les feuilles mortes, les fleurs fanées...

Suite à une enquête communale menée conjointement par la municipalité et le SBA et à l'intérêt de quelques-uns des habitants de la commune, un composteur collectif va être installé en début d'année sur le site de Ronzières, par le SBA. Les personnes concernées seront prochainement invitées en mairie pour une réunion en présence du Syndicat du Bois de l'Aumône. Une information sur l'utilisation de ce nouveau système de collecte sélective et sa gestion au quotidien sera faite aux participants.

Si des personnes supplémentaires sont intéressées, elles peuvent naturellement contacter la mairie.

Pour ceux qui le souhaitent également, le SBA peut fournir gratuitement des composteurs (en bois ou en plastique) qui vous permettront de diminuer la part de déchets organiques dans le bac vert et d'enrichir la terre de vos jardins et plantations.

Pour plus d'infos : www.sba63.fr



UNE ANNÉE SPORTIVE AVEC LA COMMUNAUTÉ DE



L'année 2024 sera marquée par l'organisation des 33^e Jeux Olympiques de la période moderne, ici en France et principalement à Paris. Les Jeux, c'est un festival populaire et multiculturel qui s'adresse au monde entier. C'est une aventure qui va embarquer la France entière pour une expérience inédite. Pour que ce moment populaire soit aussi une fête pour tous les territoires, la communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge proposera, aux habitants et aux touristes, des moments de rassemblement. Notons que le territoire communautaire a été labellisé « Terre de jeux 2024 ».



L'organisation d'un tournoi de raqball pour tous

Le raqball c'est quoi ? Un jeu d'équipe de 6 joueurs mixtes qui s'affrontent sur un terrain réduit et dont le but est de faire passer une balle de tennis dans un panier de basket à l'aide d'une raquette. Sport ludique, attractif et convivial, à la portée de tous, il est pratiqué depuis quelques mois dans les centres de loisirs et les écoles du territoire.

A partir du 16 mars 2024 au matin, 8 tournois seront organisés sur le territoire, aux Ancizes-Comps le 16 mars, à Vitrac le 30 mars, à Manzat le 06 avril, à Beauregard-Vendon le 13 avril, à Charbonnières-les-Vieilles le 20 avril, à Combronde le 21 avril, à Saint Pardoux le 27 avril et à La Passerelle le 15 juin. Ces 8 tournois, ouverts à tous (1 tournoi enfants et 1 tournoi adultes), permettront de qualifier une équipe par commune pour le tournoi final du 27 juillet prochain à Manzat dans le cadre du « village olympique ».

Du 15 janvier au 29 février 2024, deux agents, en charge de l'organisation de ces tournois, viendront à la rencontre des élus municipaux pour expliquer et engager une véritable dynamique territoriale.

La mise en place d'un village olympique itinérant

Un vaste programme est organisé sur les journées et soirées des 26 et 27 juillet 2024.

• Le Vendredi 26 juillet sur le site de La Passerelle à Pouzol :

- pour les 300 enfants inscrits dans les Centres de loisirs, une journée de pratiques sportives en lien avec les associations sportives locales (Judo de Combronde – Volley USGA – Handball Manzat – DROP 63 – Archers des sources – Poney Club le Sheytiland – USGA Basket – et bien d'autres encore)
- à partir de 18h00, table ronde et conférence avec des acteurs du sport de haut niveau sur plusieurs thèmes (nutrition sportive et l'importance du sport dans la vie courante, l'accès au sport de haut niveau, le sport féminin, le sport handicap)
- à partir de 19h00, apéritif dinatoire et musical
- à 20h24, projection sur écran géant de la cérémonie d'ouverture des jeux olympiques

• Le Samedi 27 juillet sur le complexe sportif situé à Manzat :

- de 10h à 18h : Démonstrations et Initiations par des sportifs locaux et journée finale du tournoi Raqball
- à 18h00 : Match de Gala de Rugby Fauteuil
- à 19h00 : Apéritif Dinatoire et Musical
- à 20h00 : Projection sur écran géant des Jeux Olympiques
- de 18h à 22h : Marché gourmand des producteurs locaux

Une diffusion sportive évènementielle

Le programme est en cours de structuration avec les clubs sportifs du territoire :

- Championnat du monde Natation du 02 au 18 février
- Tournoi des 6 nations de Rugby du 02 février au 16 mars
- Championnat d'Europe de Football du 14 juin au 14 juillet
- Tour de France Cycliste du 29 juin au 21 juillet
- Jeux Olympiques du 26 juillet au 11 août

De nombreuses autres actions

Journée « SPORTS EXPLORE » pour découvrir des sports gratuitement

Le 11 mai au complexe sportif de Combronde, journée sportive pour les enfants de 8 à 16 ans ; au programme,

- de 14h à 18h, tournois de Tir à l'arc, de foot en salle et de e-sports.
- de 18h à 19h, démonstration de Sport Adapté
- de 19h à 21 h, projection sur écran géant d'un film familial

COMMUNES

Combrailles,
Sioule & Morge
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Les Jeux Olympiques du 24 juillet au 11 août 2024

- 19 jours de compétition
- 206 nations
- 41 sites
- 32 disciplines
- 10 500 athlètes



Les Jeux Paralympiques du 28 août au 8 septembre

- 11 jours de compétition
- 184 nations
- 20 sites
- 22 disciplines
- 4 400 athlètes



Des expositions thématiques, visibles dans les médiathèques du territoire

- Du 11 janvier au 28 février : Skate en Art
Médiathèque Manzat
- Du 15 au 29 janvier : Histoire, Sport et Citoyenneté
Médiathèque Combronde
- Du 02 au 31 mai : Le sport collectif
Médiathèque Manzat
- Du 02 au 31 mai : Les Jeux Olympiques
Médiathèque Combronde
- Du 01 au 25 juin : Le sport collectif
Médiathèque Combronde
- Du 01 au 25 juin : Les Jeux Olympiques
Médiathèque Manzat



COMMENT SE DÉPLACER DEMAIN ?

La mobilité est un enjeu majeur pour le territoire de la communauté de communes et sa transition écologique. Comment concilier les besoins de déplacements pour le travail, les courses, les loisirs, la santé... avec la diminution de notre impact carbone ?



Le Club Climat-Environnement de Combrailles, Sioule et Morge, composé de citoyens et d'élus, s'est emparé de cette problématique et a élaboré un questionnaire destiné à préciser les pratiques et attentes des habitants dans ce domaine.

Les enquêteurs se présenteront peut-être à vous en cette fin d'année ou courant janvier. Vous pourrez également participer de manière autonome : le questionnaire sera distribué dans les boîtes aux lettres ou disponible en mairie (selon les communes), il est également accessible en ligne eqrco.de/a/MobComCom ou en flashant ce QR code.

Les résultats de cette enquête permettront de définir puis mettre en œuvre des solutions alternatives à la mobilité carbonée et/ou à l'autosolisme. Le succès de cette consultation citoyenne reposera sur le niveau de participation.

Soyez nombreux et nombreuses à y participer !



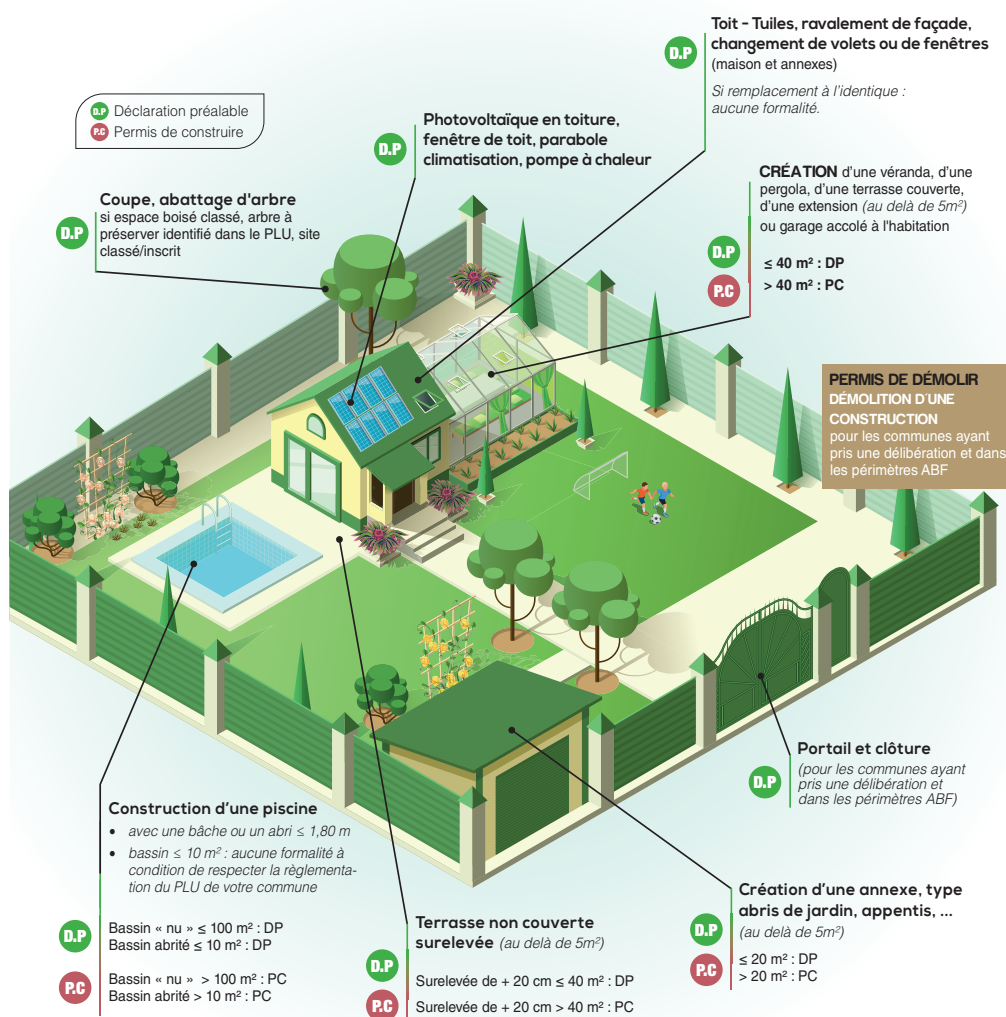
LE CLUB CLIMAT-ENVIRONNEMENT VOUS ATTEND

Vous souhaitez rejoindre le Club Climat-Environnement pour y apporter vos propositions, vos idées et renforcer le dialogue collectif autour des questions de transition ? Inscrivez-vous ou renseignez-vous en écrivant à : clubclimat@comcom-csm.fr



PERMIS DE CONSTRUIRE, DÉCLARATION PRÉALABLE... COMMENT S'Y RETROUVER ?

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme. En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux. Chaque année, la commune reçoit en mairie plus d'une cinquantaine de demande d'autorisations d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire ou de démolir, permis d'aménager...). Ces demandes sont instruites par un service de la communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge, toujours sous la responsabilité du maire. Le coût d'utilisation du service (calculé en fonction du nombre d'actes instruits) s'est élevé à 3 100 € en 2023 (2 900 € en 2022).



Le schéma ci-contre présente de manière non exhaustive les différents travaux soumis à autorisation d'urbanisme et vous est proposé à titre indicatif. Compte tenu de l'existence de nombreuses règles spécifiques, il est impératif, pour tout projet, de s'adresser à la mairie.



DÉPÔT DES DEMANDES D'URBANISME POSSIBLE PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

L'État souhaite que chacun puisse saisir l'administration par voie électronique sécurisée.

Tout usager pourra, s'il le souhaite, déposer sa demande d'autorisation d'urbanisme par voie électronique auprès du guichet unique (la commune).

Ce portail d'accès est sécurisé pour tous ceux qui souhaitent adresser leurs demandes à la commune : <https://sve.sirap.fr/#/063167/>

Néanmoins, le dépôt au secrétariat de mairie est toujours possible et se fait à l'aide d'un formulaire établi par l'Etat (www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319).



NAISSANCES 2023

30/11/2023 : Marius AUBREYRIE

DÉCÈS 2023

22/01/2023 : Christiane MOSNIER

28/02/2023 : Gilbert COHADE

26/03/2023 : Colette BOUSCAYROL née BONO

02/05/2023 : Marie-Josèphe JAFFEUX

04/12/2023 : Claire MOSNIER



UN ÉLU D'EXPÉRIENCE, FIDÈLE AUX VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET À L'HISTOIRE DE SA COMMUNE S'EST ÉTEINT



Le 28 février 2023, Gilbert Cohade, élu pendant 43 années est décédé à l'âge de 85 ans.

Gilbert s'est engagé dans la vie communale et municipale, à l'âge de 34 ans. Pas rassasié d'activités professionnelles et agricoles, il est entré au Conseil municipal en 1971.

Il a occupé les fonctions de conseiller municipal et d'adjoint au maire auprès de Charles DOMAS. 43 ans après sa première élection, il a décidé de cesser de siéger au conseil municipal. Gilbert a donc connu et travaillé aux côtés de 5 Maires : Messieurs Rouganne, Debord, Domas, Chaput et Guillot.

Il a toujours exercé ses mandats avec passion, abnégation et honnêteté. Pendant toutes ces années, il a fait preuve d'investissement et de dévouement.

Il est difficile de faire le bilan de son action, mais voici quelques réalisations, quelques décisions qui ont permis à Gimeaux de traverser ces 50 dernières années, et qui avaient aux yeux de cet élu local, une réelle importance :

- la gestion du dossier de l'Autoroute A71 qui passe à l'est de la commune : tracé, enquête publique, remembrement, association foncière, protection de l'environnement, autant de sujets pour lesquels sa parfaite connaissance de la commune et son amour de ce terroir ont été de réels atouts
- le suivi des travaux de réseaux, de voirie et plus généralement l'ensemble des travaux qui se sont déroulés sur la commune

- la réfection de la toiture et du système de sonnerie des cloches de l'église, l'extension de l'école, l'aménagement de la cantine autrefois située place du 8 mai.
- la réhabilitation de la Chapelle Saint-Nicolas et du lavoir communal, ..., travaux réalisés par Gilbert et les élus en fonction et qui ont occupé quelques journées de ses mandats.

Gilbert s'est fortement engagé pour représenter la commune dans les divers syndicats intercommunaux et à la communauté de communes. Les élus d'aujourd'hui évoquent encore de lui, de ses positions « tranchées » et de ses prises de paroles passionnées.

Tout le monde se souvient des cérémonies commémoratives du 8 mai et du 11 novembre où il stationnait sa voiture, non loin du monument aux morts, pour faire résonner « la Marseillaise » à l'aide de son autoradio ; le geste d'un homme dévoué au souvenir de ceux qui ont donné leur vie à la défense de la Nation. Gilbert, en octobre 2015, entouré de sa famille, en présence de nombreux Gimeaudaires et de beaucoup d'élus, a reçu deux distinctions au nom de Monsieur le Préfet : la médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale – échelon Or, qui symbolise ses 43 années aux services des autres et le titre de maire adjoint honoraire de la commune de Gimeaux.

C'est donc avec beaucoup d'émotion et de respect, que l'équipe municipale et l'ensemble des Gimeaudaires adressent leurs plus sincères condoléances à Paulette, son épouse, à ses enfants ainsi qu'à sa famille et à ses proches.

LA SALLE DES FÊTES



La Salle des fêtes a été construite dans les années 50 (M. Rouganne Augustin, maire) ; la mairie a été inaugurée en 1988 (M. Debord Antoine, maire) en présence de Michel Charasse, ministre.